

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 082/2023 SÉANCE N° 5 DU 19 JUIN 2023

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 13 juin 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

Étaient présents

Sébastien Destais (jusqu'à 20 h 13), Christian Lefort, Anthony Roullier, Jean-Marc Coignard, Chantal Marcadé, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07). Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléchard. Nadège Davoust, Georges Poirier (à partir de 18 h 50), Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 54), Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau, Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 13), François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier (jusqu'à 20 h 40), Bernard Bourgeais, Sylvie Vielle, Christine Dubois, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 38), Éric Morand, Fabien Robin, Corinne Segretain, Pierre Besançon (jusqu'à 20 h 50), Christelle Alexandre, Louis Michel, Dominique Gallacier, et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 39).

Étaient absents ou excusés

Annette Chesnel, Jean-Louis Deulofeu, Nicolas Deulofeu, Paul Le Gal-Huaumé, Julien Brocail, Olivier Barré et Michel Paillard.

Étaient représentés

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Bruno Bertier a donné pouvoir à Nadège Davoust (à partir de 19 h 07), Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Georges Poirier a donné pouvoir à Antoine Caplan (jusqu'à 18 h 50), Kamel Ogbi a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Christine Droguet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07), Samia Soultani a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), Guy Toquet a donné pouvoir à Sylvie Vielle, David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire, Yannick Borde a donné pouvoir à Corinne Segretain, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre (à partir de 20 h 50), Marcel Blanchet a donné pouvoir à Louis Michel.

Damien Richard est représenté par Chantal Marcadé (suppléante).

Sylvie Vielle et Éric Paris ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le: 23 juin 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-11, L2121 29, L2311-1 et suivants, L5211-1,

Vu le projet de budget supplémentaire pour l'année 2023, ainsi que la présentation générale, la récapitulation des propositions et les états complémentaires qui y sont annexés.

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil communautaire autorise le président à effectuer les modifications budgétaires mentionnées dans les tableaux en annexe 1.

Article 2

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le budget supplémentaire portant sur le budget principal est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, Pierrick Guesné).

À l'unanimité des suffrages exprimés, 6 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon. Samia Soultani, Marie-Cécile James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière), les budgets supplémentaires portant sur les budgets annexes sont soumis à un vote unique. Les budgets supplémentaires portant sur les budgets annexes sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 conseillers communautaires s'étant Pillon, abstenus (Didier Samia Soultani, Marie-Cécile James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, Pierrick Guesné).

lorian Bercault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20230619-S5-CC-82A2-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Mise en ligne : 27-06-23